

**La crise de Février 2009** est un « grand cri », un « mouvement- vers » dénonçant les archaïsmes du passé et les inégalités structurelles ainsi que les injustices sociales qui font offense à la Martinique du XXIème siècle. Au-delà des revendications concrètes sur la cherté de la vie, ce grand cri interroge profondément le système dans lequel nous fonctionnons ainsi que nos propres comportements, au point d'ébranler les fondations de la société. Il rappelle aussi avec force la nécessité, si souvent évoquée mais rarement mise en pratique, de l'élaboration d'un projet global pour la Martinique.

**La programmation 2009 du Centre de ressources politique de la ville** a anticipé, dans une large mesure, de nombreux sujets qui sont apparus au grand jour à la faveur de la crise. Nous avons ainsi commencé un travail sur l'image des quartiers populaires, nous avons programmé deux journées sur les politiques de jeunesse au mois de mars, un séminaire sur la médiation et la politique de la ville au mois d'avril, un séminaire sur la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances au mois de juin...puis de travailler sur le développement durable et ses potentialités en matière d'emploi...non sans avoir décelé dès l'année dernière les risques potentiels d'émeutes urbaines...

Nous sommes bien là au cœur de sujets et de problématiques plus que jamais d'actualité, mais qu'il faudra réévaluer à la lumière de cette crise et reprogrammer au regard du calendrier. Si cette crise exige une réflexion profonde et appelle des changements structurels à long terme, il est non moins sûr que **la politique de la ville n'a pas vocation à – et ne saurait avoir la prétention de - résoudre tous les maux de la société. Elle reste une politique ciblée sur les quartiers populaires et les populations en difficulté, tout en étant soucieuse du caractère multidimensionnel des problèmes auxquels ils se trouvent confrontés.** Elle ne saurait cependant rester insensible ou imperméable à l'environnement qui alimente les situations de crise comme celle que nous vivons actuellement. Dès lors, afin de poursuivre notre travail sur des bases solides et **donner sens à notre action** – et par delà à la politique de la ville elle-même – au regard de l'expérience que nous venons de vivre, il nous faut **décrypter cette crise.**

Tout d'abord, en nous interrogeant sur sa signification profonde, ses différentes dimensions, sociétale, sociale, identitaire et politique, la signification du mouvement populaire et de la libération d'une parole jusqu'alors bridée, des émeutes urbaines depuis longtemps annoncées ; en nous interrogeant également sur **les outils de la politique de la ville face aux difficultés de certains territoires et publics**, s'agissant notamment de l'accès à l'emploi, au logement, à la formation et aux études, et plus largement à l'ensemble des droits, en **examinant la place et le rôle de l'éducation** ...Ensuite, en réfléchissant sur le long terme de la **situation des « jeunes »**, non sans nous départir des clichés et stigmatisations trop fréquents en ce domaine, tout comme la tendance à construire des catégories réifiées et largement improductives, comme précisément celle de « jeunes » qu'il convient d'utiliser de manière prudente et circonspecte.

Pour finir, ce mouvement -vers a montré des médiations, des initiatives, des innovations, des alternatives qu'il faudra également prendre en compte. Ainsi, dans le cadre des propositions pour les Etats généraux et en pleine année de renégociations des CUCS et des périmètres de la géographie prioritaire, se pose la question suivante pour le prochain rendez vous du Centre de Ressources Ville caraïbe :

**Quelle politique de la ville en Martinique après la crise de Février 2009 ?**

## Programmation

Rencontre de  
**Ville caraïbe** sur  
le décryptage  
de la Crise de  
février 2009 et  
la politique de  
la ville. 23 avril

Cycle de  
qualification  
sur les  
**politiques de  
jeunesse**, 1ere  
journée

Le 30 Avril 2009

Journée  
d'échanges sur  
**la lutte contre  
les  
discriminations**

Le 18 Juin 2009

**A programmer**  
Forum sur la  
médiation (Mai)

Journée sur la  
mise en œuvre  
de projet de  
territoire intégré

Groupes de  
travail Evaluatio  
n/Observation/

Préventions

## Sur la crise sociétale, politique, sociale, économique, identitaire et culturelle aux Antilles françaises.

Il faut tout d'abord dire que rarement il n'y aura eu autant d'articles, de productions de sociologues, économistes, politologues, artistes, tous publics et tous les jours...comme jamais dans le France Antilles, les sites internet...la parole est débridée également sur les plateaux téléés, dans la rue, sur les affichages publicitaires, sur les murs, par sms, emails...blogs. Les moyens de communication sont utilisés à fond. Souvent, il y a de vraies productions pour le pays et souvent aussi : clichés, amalgames et confusion.

Article de Justin Daniel (Professeur de science politique à l'UAG) et président du Centre de ressources

*« la contestation révèle un malaise profond qui déborde le cadre des revendications et appelle des solutions qui s'inscrivent dans la durée »*

<http://www.la-croix.com/article/index.jsp?docId=2365268&rubId=4076>

*« En fait, ces violences sont de nature assez semblable à celles qui ont embrasé les banlieues de la région parisienne ou d'autres cités de la métropole. Elles sont le fait de jeunes qui se trouvent dans un état de désespérance extrême et s'attaquent aux symboles de la société de consommation pour assouvir leurs frustrations »*

<http://www.24heures.ch/actu/monde/antillais-veulent-republique-independance-2009-02-26>

**«Les Antillais veulent la République, pas l'indépendance»**

Article de Pascal Bruneteaux (Professeur de sociologie à l'Université Paris I)

<http://www.cguittard.com/article-28033562.html>

Manifeste des Hautes nécessités de 9 intellectuels

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/02/16/neuf-intellectuels-antillais-contre-les-archaismes-coloniaux\\_1156114\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/02/16/neuf-intellectuels-antillais-contre-les-archaismes-coloniaux_1156114_823448.html)

**Des sites internet :**

Madinin'art : <http://www.madinin-art.net/>

LKP : <http://www.lkp-gwa.org/>

Collectif du 5 février : <http://collectif5fevrier.org/>

Ministère de l'Outremer : <http://www.outre-mer.gouv.fr> (vidéos, législations)

[http://www.outre-mer.gouv.fr/?id\\_article=762#outremertv](http://www.outre-mer.gouv.fr/?id_article=762#outremertv)

**Loi programme pour le développement économique de l'Outre mer :**

<http://www.loiprogramme-outremer.info/spip.php?article2>

<http://www.senat.fr/dossierleg/pjl07-496.html>

## Outre-mer : 847 millions d'aides en plus des 16,5 mds déjà dans le budget

Paris, 5 mars 2009 (AFP - 19h01)

L'effort financier de l'Etat pour répondre à la crise sociale aux Antilles, chiffré à 847,9 millions d'euros par le secrétariat d'Etat à l'Outre-mer, s'ajoute à l'enveloppe de quelque 16,5 milliards d'euros inscrite dans le budget 2009, selon le gouvernement.

LES CREDITS QUI ETAIENT DEJA PREVUS : 16,5 MDS

La dépense de l'Etat pour l'Outre-mer en 2009 avait progressé par rapport à 2008, avec un montant moyen par habitant de 5.165 euros prévu cette année (+3%).

L'enveloppe 2009 comprenait environ 13,2 milliards d'euros de crédits budgétaires (dont 2,46 milliards pour la Guadeloupe et 1,84 milliard pour la Martinique).

Ces crédits budgétaires sont répartis entre une multitude de programmes, notamment la mission

"Outre-mer" qui dispose pour 2009 de 1,879 milliard d'euros.

Au sein de cette mission "Outre-mer", figurent :

- Les crédits pour le soutien aux entreprises (environ 1,03 milliard, +21% par rapport à 2008). Ces mesures ont bénéficié à quelque 39.000 entreprises et 239.000 salariés en 2007.
- L'aide à l'insertion et à la qualification professionnelle (153 millions, +8,7%).
- Les crédits affectés au logement (209 millions d'euros, +4,5%) qui ont contribué au financement de 4.579 logements sociaux en 2007, selon le gouvernement.
- Le soutien à "la continuité territoriale" (53,5 millions, -1,3%), principalement consacré au "passeport mobilité" accordé aux étudiants. 25.000 en ont bénéficié en 2007.
- Quelque 223 millions d'euros pour les collectivités territoriales.

Le reste des 16,5 mds, soit 3,3 milliards cette année (+17,4% par rapport à 2008), est consacré à financer diverses "niches fiscales" spécifiques aux DOM-TOM :

- Selon un rapport du Sénat, la plus importante de ces "niches" est l'application d'un taux minoré de TVA en Guadeloupe, Martinique et Réunion. Coût prévu en 2009 : 1,18 milliard d'euros.
- La réduction d'impôt au titre des investissements productifs ou locatifs Outre-mer : 1,05 milliard.
- La réduction d'impôt sur le revenu pour les ménages : 280 millions d'euros
- L'exonération pour les DOM de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) : 133 millions d'euros
- L'exonération de TVA sur certains produits, matières premières et sur les produits pétroliers en Guadeloupe, Martinique et Réunion : 80 millions

LES AIDES SUPPLEMENTAIRES EN REPONSE A LA CRISE : 847,9 millions d'euros, selon le secrétariat d'Etat à l'Outre-mer :

- Revalorisation de l'allocation logement (34 millions)
- Prime de 200 euros en avril (48,4 millions)
- Revenu supplémentaire temporaire d'activité (280 millions en année pleine)
- Augmentation de 20% de la prestation de restauration scolaire (11 millions)
- Mesure exceptionnelle de soutien aux personnes âgées démunies et aux personnes handicapées (12 millions)
- Service militaire adapté (40 millions)
- Revalorisation des actions pour les entreprises et l'emploi (150 millions)
- Abondement du fonds exceptionnel d'investissement (50 millions)

Le chiffre cité par M. Jego inclut une série de mesures déjà prévues dans le plan de relance ou la Loi pour le développement économique de l'Outre-mer (LODEOM) pour un montant total de 222,5 millions d'euros :

- Mesures en faveur des investissements (plan de relance, 130 millions)
- Relance du logement social (plan de relance, 30 millions)
- Aide aux intrants/extrants (LODEOM, 27 millions)
- Continuité territoriale (billets d'avion, 35,5 millions)

## Sur les Etats Généraux de Mars à Juin

Le Pilotage des Etats Généraux a été confié au Préfet de l'Eure, Richard Samuel. Ils débiteront dès Mars par des ateliers dans les quatre départements. Une consultation de la population sera lancée via Internet pour permettre aux citoyens de participer au débat. En avril, une journée de synthèse des ateliers aura lieu, puis à la mi mai, les Etats généraux se tiendront à Paris. Avant fin juin, le Président de la république réunira un Comité interministériel de l'Outremer pour arrêter « *un vaste plan de modernisation de l'outre-mer et de refondation de la relation entre les différents territoires et la métropole* » selon son dernier discours sur la question. **Les acteurs de la politique de la ville se réunissent le 23 avril pour décrypter la crise, rappeler les urgences en matière de politique de la ville et être force de propositions par une contribution aux Etats généraux.**

### Médiation dans la Capitale

Durant les jours qui ont suivi les pillages et affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, la Ville de Fort de France en partenariat avec l'Association MEDIADOM, a mis en place une organisation de médiation à l'échelle de la ville et de ses quartiers.

Au-delà des escadrons de Gendarmes fraîchement débarqués, 150 médiateurs ont été mobilisés pour tempérer, discuter, rencontrer, faire baisser la pression... De même, les élus de la Ville sont allés sur le terrain à la rencontre des habitants.

MEDIADOM a acquis depuis 4 ans une expérience solide en gérant différentes missions de médiation. On peut notamment citer les caravanes de prévention, dans les quartiers dits sensibles, de même que les opérations durant le Carnaval et les autres périodes festives. Ainsi, par la formation, la communication, les liens existants, les codes partagés, avec le public visé et l'action d'artistes engagés, ce travail de médiation réussit son objectif de désamorçage de conflits. Cette action d'envergure a démontré aussi l'importance de la mise en place d'un réseau réactif et adaptable de partenaires à la situation du territoire foyalais et au delà.

Il reste aujourd'hui que le travail de Médiation de rue est trop souvent effectué par des emplois précaires ou ponctuels qui posent la question du développement d'activités soutenables en liens avec la médiation et de la professionnalisation de ses acteurs. Alors que la crise actuelle a notamment mis en exergue, le manque de perspectives pour la « jeunesse » de Martinique et la réalité du chômage.

**Initiative Mawon'** Depuis le lundi 16 février, la Télé Otonom Mawon a occupé KMT tous les soirs à partir de 21h. Un réseau de bénévoles du milieu audiovisuel, artistique et civil s'est constitué pour mettre à l'antenne un espace d'expression libre et indépendante afin de parler du mouvement du 5 février. De nombreux débats ont pu ainsi être mis en ligne sur le site internet de « bondamanjak » et à l'antenne permettant également d'échanger les points de vue sur les difficultés et thématiques soulevés. [www.bondamanjak.com](http://www.bondamanjak.com)

### Le site des entreprises qui s'engagent dans la diversité

Depuis son lancement en octobre 2004, la **charte de la diversité** incite les entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité dans leurs effectifs. En la signant, ces entreprises s'engagent à lutter contre toute forme de discrimination et à mettre en place une démarche en faveur de la diversité.

Pour lire et s'inscrire à la charte de la diversité : <http://www.charte-diversite.com/charte-diversite-la-charte.php>



**« Discriminations : pratiques, savoirs, politiques »**

Collection Etudes et recherches

Publication à la Documentation française

182 pages, Sous la direction d'Eric Fassin et Jean-Louis Halpérin

Pour télécharger le communiqué de presse de la HALDE

[http://www.halde.fr/IMG/pdf/Communique\\_de\\_presse\\_24\\_02\\_09.pdf](http://www.halde.fr/IMG/pdf/Communique_de_presse_24_02_09.pdf)

**Le colloque « Décolonisons les imaginaires »**, organisé le 12 mars à l'Hôtel de Ville de Paris, a pour objectif d'éveiller les consciences sur la problématique des discriminations raciales, d'identifier l'invisible, le pernicieux et les dysfonctionnements liés aux préjugés qui altèrent le regard sur l'autre.



L'Institut du Tout-Monde vient d'être créé à l'initiative d'Édouard Glissant et avec le soutien du Conseil Régional de l'Île de France et du Ministère de l'Outre-Mer.

Il se propose de faire avancer la connaissance des phénomènes et processus de créolisation, et de contribuer à diffuser l'extraordinaire diversité des imaginaires des peuples, que ces imaginaires

[http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page\\_id=1&document\\_type\\_id=2&document\\_id=65295&portlet\\_id=21961](http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=1&document_type_id=2&document_id=65295&portlet_id=21961)

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/03/12/yamina-benguigui-aucun-etat-n-a-echappe-aux-outils-de-mesure-de-la-diversite-ethnique\\_1167034\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/03/12/yamina-benguigui-aucun-etat-n-a-echappe-aux-outils-de-mesure-de-la-diversite-ethnique_1167034_3224.html)

expriment à travers la multiplicité des langues, la pluralité des expressions artistiques et l'inattendu des modes de vie.

L'Institut du Tout-Monde est à la fois un site d'études et de recherches, un espace d'invention et de formation, un lieu de rencontres, et un espace dédié aux mémoires des peuples et des lieux du monde.

<http://tout-monde.com/index.html>

## **Deuxième chance ? La prise en charge des jeunes éloignés de l'emploi de qualité**

**M. Angotti - I. Aldeghi - M. Brezaut - C. Olm - V. Cohen-Scali**

**CAHIER  
RECHERCHE**

### **Résumé :**

Avec la persistance du chômage de masse et la précarisation croissante du marché du travail, la situation des jeunes français face à l'emploi apparaît de plus en plus inquiétante. On constate en effet qu'un grand nombre d'entre eux s'installent durablement dans l'inactivité, dans l'emploi précaire ou dans l'alternance des deux. Ce travail de recherche s'intéresse à ces jeunes qui, ayant manqué le coche d'une première insertion réussie à la sortie des études, demeurent éloignés de l'emploi de qualité, à savoir un emploi en adéquation avec les attentes et besoins de celui ou celle qui l'exerce. S'appuyant sur une exploitation de l'enquête Formation et Qualification professionnelle de l'INSEE, la première partie brosse leur portrait : leur nombre, leurs principales caractéristiques. Dans la deuxième partie, nous exposons les différentes approches politiques de l'insertion des jeunes, avant de recenser les mille et un dispositifs existant pour les aider. Nous constatons enfin la faible mobilisation des entreprises, particulièrement frileuses face aux jeunes en quête d'une deuxième chance. En conclusion, nous formulons trois grandes pistes de réflexion en vue de travailler à une meilleure efficacité dans la prise en charge des jeunes en difficulté d'insertion.

**Pour télécharger cette étude :** <http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=C257>

**Article sur les violences urbaines en banlieues françaises qui dans une certaine mesure peuvent avoir une résonance sur nos émeutes récentes.**

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Violences\\_urbaines](http://fr.wikipedia.org/wiki/Violences_urbaines)

<http://sociologies.revues.org/document254.html>

## Enquêtes sur les violences urbaines. Comprendre les émeutes de 2005. L'exemple d'Aulnay sous bois. Rapport final

<http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/EtudeAulnaysousbois.pdf>

« A propos de la violence et des jeunes », *Cultures & Conflits*, François Dubet, 06, été 1992, [En ligne], mis en ligne le 06 janvier 2003. URL : <http://www.conflits.org/index672.html>

## COMMUNIQUE DU GRSP (Groupement Régional de Santé Publique)

En raison des événements que connaît la Martinique, le GRSP vous informe la date de clôture de l'AP 2009 initialement fixée au 20 mars 2009, est repoussée **au lundi 30 mars**.

Afin de ne pas retarder la phase d'instruction des projets et de garantir ainsi que le versement des subventions allouées, aucun dossier ne sera accepté après cette date.

Nous vous rappelons que :

1. Le dépôt des demandes de subventions **se fait en ligne** via l'application *Subvention en ligne* (<https://www.subventionenligne.fr>)
2. Pour cela, il est nécessaire d'inscrire au préalable votre structure. Les associations n'ayant pas encore effectué cette opération sont priées :
  - De le faire suivant les étapes décrites dans le document ***Pas à Pas Subvention en ligne***, consultable et téléchargeable sur le site de la DSDS Martinique : <http://www.martinique.sante.gouv.fr>
  - De transmettre parallèlement les pièces (*document ci-joint*) au GRSP (mail : [dnds972-grsp@sante.gouv.fr](mailto:dnds972-grsp@sante.gouv.fr) ou fax service : 0596 39 44 08 (à l'attention du GRSP))
3. **les promoteurs désirant émarger à l'AP 2009 et qui ont été financés en 2008 doivent impérativement adresser une fiche bilan par action financée 2008 (voir modèle sur site DSDS)**
4. un accompagnement méthodologique et au dépôt des dossiers en ligne est assuré par le CRES Martinique (Tél : 0596 63 82 62 ; Mèl : [cres.martinique@orange.fr](mailto:cres.martinique@orange.fr))  
Vous êtes invités à vous rapprocher du CRES le plus tôt possible.
5. tous les documents relatifs à l'appel à projets 2009 (*guide du promoteur, cahier des charges, fiche bilan...*) sont consultables, téléchargeables (et imprimables) sur le site de la DSDS Martinique: <http://www.martinique.sante.gouv.fr>

## Concours des Talents. La Boutique de Gestion

Le Concours de la création d'entreprise est ouvert à tous les créateurs d'entreprise résidant en Martinique, quels que soient leur âge, le statut de l'entreprise, l'activité et la nature du projet (individuel ou collectif).

### Les créateurs concourent dans l'une des 7 catégories suivantes :

- «Talents» de l'Innovation Technique et Technologique
- «Talents» de l'Artisanat et du Commerce
- «Talents» de l'Économie Sociale
- «Talents» des Services
- «Talents» Franco- Québécois
- «Talents» des Dynamiques Rurales
- et «Talents» Développement (réservé aux anciens lauréats du concours, en activité depuis plus de trois ans)

### Critères d'éligibilité

- Avoir créé son entreprise **entre le 1er janvier 2008 et le 31 mars 2009**.

**et** Avoir bénéficié d'un accompagnement par un cabinet conseil ou d'une autre structure d'appui à la création d'entreprise

- Pour la catégorie «Talents de l'Économie sociale» : avoir créé son activité entre le 1er janvier 2007 et le 31 mars 2009

### Critères d'évaluation

- Parcours professionnel et personnel du créateur, sa capacité à entreprendre, à développer son projet, sa motivation... ;
- Caractère innovant du produit et de l'activité ;
- Qualité du montage et de la conduite du projet ;
- La viabilité économique du projet et crédibilité du montage financier.

### Comment participer au « Concours Talents » :

Dossier d'inscription à compléter, disponible auprès de la BOUTIQUE DE GESTION MARTINIQUE – ZI La Lézarde Voie n° 1  
Imm Les Palétuviers 97232 LAMENTIN - Tél : 08 20 20 20 73 – Email : [contact@bg972.com](mailto:contact@bg972.com)

Site Internet : [www.concours-talents.com](http://www.concours-talents.com)

Dépôt des candidatures : le 30 avril 2009

### Dotations :

A l'échelon régional et national, les candidats sont sélectionnés par un jury. Ils reçoivent leurs prix lors d'une cérémonie. Seuls les premiers prix régionaux peuvent concourir pour le prix national. Le prix «Talents Développement» n'existe qu'à l'échelon national.

- > Prix régionaux : minimum 1.000 euros en numéraire, en matériel ou en prestation.
- > Prix nationaux : 8 000 euros en numéraire.
- > Prix «Talents Développement» : 10 000 euros en numéraire.

### Calendrier

30 avril : date limite d'inscription                      Mai-juin : jurys régionaux (sélection des lauréats régionaux)  
Juillet : remise des prix régionaux                      Septembre : jurys nationaux (sélection des) lauréats nationaux  
Octobre-novembre : remise des prix nationaux

### Sur l'histoire de la Martinique

- « Histoire de la Martinique, tome 1. Des Arawaks à 1848 », A. Nicolas, éditions L'Harmattan, 1996, 29 € (prix éditeur).
- « Histoire de la Martinique, tome 2. De 1848 à 1939 », A. Nicolas, éditions L'Harmattan, 1996, 21,35 € (prix éditeur).
- « Histoire de la Martinique, tome 3. De 1939 à 1971 », A. Nicolas, éditions L'Harmattan, 1996, 24,4 € (prix éditeur).
- « Au temps des isles : Les Antilles françaises de Louis XII à Napoléon III », C. Bouyer, éditions Tallandier, mars 2005, 23 € (prix éditeur).
- « Histoire des Antilles françaises, XVII<sup>ème</sup> - XX<sup>ème</sup> siècle », P. Butel, éditions Perrin, mars 2002, 23 € (prix éditeur).
- « Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique - Du XVII<sup>ème</sup> siècle à nos jours », A.-P. Blérald, éditions Khartala, décembre 1992, 25 € (prix éditeur).
- « Histoire et civilisation de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles) : Tome 1, le temps des Genèses ; des origines à 1685 », J.-P. Sainton, éditions Maisonneuve et Larose, décembre 2004, 35 € (prix éditeur).

Sur certaines périodes de l'histoire martiniquaise :

« Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu 1493 - 1635 », J.-P. Moreau, éditions Khartala, janvier 1992, 25 €(prix éditeur).

« Un complot d'esclaves Martinique 1831 », G. B. Mauvois, éditions Pluriel De Psyche, mai 1999, 18,29 €

« Dix semaines qui ébranlèrent la Martinique 25 mars - 4 juin 1848 », E. de Lépine, éditions Maisonneuve et Larose, juillet 1999, 20 €(prix éditeur).

« Les origines du mouvement ouvrier en Martinique 1870-1900 », J. Adélaïde-Merlande, éditions Khartala, novembre 2000, 20 €(prix éditeur).

« La Martinique et la Grande Guerre », S. Andrivon-Milton, éditions L'Harmattan, novembre 2005, 32 €(prix éditeur).

« La crise de février 1935 à la Martinique », E. de Lépine, éditions L'Harmattan, décembre 2005, 19,85 €(prix éditeur).

## Des marches exploratoires pour diagnostic de la sécurité sur la voie publique

Des "marches exploratoires". L'idée est apparue à Toronto à la fin des années 1980. Le but : organiser des "marches" entre élus, agents municipaux et habitants d'un quartier pour élaborer, en situation, un diagnostic de la sécurité sur la voie publique. Munis de questionnaires, les riverains peuvent pointer tout ce qui est susceptible de rendre un lieu propice aux agressions ou aux trafics. Mais aussi interpeller les élus en direct tout au long de cette visite de terrain : éclairage défaillant, travaux inachevés, détériorations du mobilier urbain, etc. Ce qui, souligne le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) dans son rapport international 2008 oblige élus et gestionnaires municipaux à "un engagement formel à assurer le suivi des demandes" des habitants

### *Recueil de pratiques et de politiques sur la sécurité des femmes*

Le *Recueil de pratiques et de politiques sur la sécurité des femmes* propose 69 exemples de bonnes pratiques provenant de 31 pays.

Elles sont regroupées sous quatre grands thèmes :

- Stratégies municipales
- Initiatives des organismes non -gouvernementaux
- Stratégies et politiques des gouvernements nationaux
- Outils et ressources



[http://www.crime-prevention-intl.org/filebin/Documents%20ajouts%202008/Novembre/Recueil\\_de\\_pratiques\\_Seurite\\_des\\_femmes\\_FR.pdf](http://www.crime-prevention-intl.org/filebin/Documents%20ajouts%202008/Novembre/Recueil_de_pratiques_Seurite_des_femmes_FR.pdf)

[http://www.irdsu.net/IMG/pdf/GuideEnquete\\_marche\\_exploratoire.pdf](http://www.irdsu.net/IMG/pdf/GuideEnquete_marche_exploratoire.pdf)

[http://www.cities-localgovernments.org/uclg/upload/docs/CTTW\\_FR.pdf](http://www.cities-localgovernments.org/uclg/upload/docs/CTTW_FR.pdf)

## Article sur la sociologie du ghetto noir américain

Après plusieurs années d'enquête dans un ghetto noir de Chicago, le sociologue Sudhir Venkatesh livre une analyse vivante et détaillée des stratégies de survie mises en œuvre par ses habitants. Entre solidarité et prédation, l'économie souterraine du ghetto repose autant sur l'argent que sur les réseaux de confiance et d'échange. Pour télécharger l'article : [Plongée dans le ghetto noir américain](#) (PDF - 48 ko) par Jules Naudet

<http://laviedesidees.fr/Plongee-dans-le-ghetto-noir.html>

## Préface de Françoise Vergés d'un film sur F. FANON

<http://www.k-films.fr/distribution/films/fanon/fanonpreface.html>

## Conférence en ligne: Regards croisés sur Aimé Césaire et Frantz Fanon

[http://www.frantz-fanon.com/Fanon\\_Cesaire.htm](http://www.frantz-fanon.com/Fanon_Cesaire.htm)

## Discours de Césaire à l'Assemblée Nationale

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/aime-cesaire/discours-11juillet1949.asp>

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/aime-cesaire/discours-27juillet1981.asp>

**Le Centre de ressources Ville caraïbe** est un lieu de qualification collective, de formation action, de documentation, de capitalisation d'expériences et de réflexion sur le développement social et urbain martiniquais et ses acteurs.

Les thématiques du DSU (insertion et développement économique, aménagement urbain et volet humain, projets de territoires, médiation, réussite éducative, prévention de la délinquance, politique de jeunesse, logement, lutte contre les discriminations, équité territoriale, méthodologie de projet...) Vous pouvez retrouver l'actualité de la politique de la ville et les newsletters précédentes sur :

[www.villecaraibe.com](http://www.villecaraibe.com)

*« Je ne veux pas chanter le passé aux dépens de mon présent et de mon avenir » Frantz FANON*

*« La société libérale est ce que j'appelle l'empire du moindre mal, ne reconnaît que deux figures de l'universalité : celle du droit et celle du marché.*

*L'être humain n'y est donc reconnu que sous la forme du citoyen abstrait et politiquement correct ou sous celle du consommateur...*

*Deux commandements théologiques majeurs sont donc : communiquez dans la bonne conscience et rivalisez dans la consommation. » Edgar MORIN*

*« Et surtout mon corps aussi bien que mon âme, gardez-vous de vous croiser les bras en l'attitude stérile du spectateur, car la vie n'est pas un spectacle, car une mer de douleurs n'est pas un proscenium, car un homme qui crie n'est pas un ours qui danse. »*

*Cahier d'un retour au pays natal (1939)*

*Citation de Aimé Césaire*